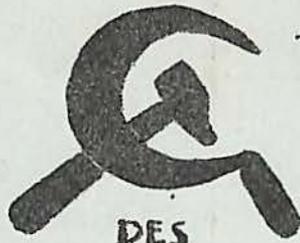
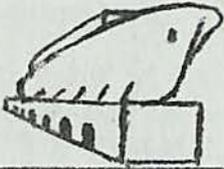


LA VOIX

DES

DES
FCM

TRAVAILLEURS

4 JUIN 1961 !ELECTIONS AU CONSEILGENERALASSURONS LA VICTOIRE DETOUSSAINT MERLE

CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANCAIS.



Toussaint MERLE, Conseiller Général de La Seyne.

TRAVAILLEURS DES F.C.M., VOUS FEREZ DU 4 JUIN, UNE GRANDE
VICTOIRE DE L'UNITE DES FORCES DEMOCRATIQUES.

---*---*---*---*---*---*---*---

Dimanche 4 Juin 1961 vous allez voter pour élire le Conseiller Général du canton de LA SEYNE.

C'est une élection "administrative" disent les uns et les autres qui s'opposent au Conseiller Général sortant, le Candidat du Parti Communiste Français, Toussaint MERLE.

S'il ne s'agissait que d'une élection "administrative" la preuve a été faite qu'à la direction de la Municipalité Communiste T. MERLE savait "administrer", notamment en ce qui concerne les questions sociales qui sont plus avancées à LA SEYNE qu'en aucune autre Ville du département! Comme elle a été faite au Conseil Général où notre candidat a montré sa connaissance des problèmes "administratifs". Souvenez-vous de la catastrophe du Barrage de Malpasset pour ne prendre qu'un exemple !

Mais il s'agit tout simplement d'élections, où les candidats représentent une opinion politique bien déterminée !

Le Candidat U.N.R. n'est pas encore

.../...

connu ! Qu'attend donc, l'U.N.R. ? Va-t-il désavouer la politique du pouvoir gaulliste ?

Le Candidat S.F.I.O., Mr CLEMENT, va-t-il renoncer à son parti ? Et se déclarer en désaccord avec les MIDON-RENAUDEL-G. MOLLET qui ont refusé de participer à la journée de lutte contre les généraux félon ? Qui combattent le pouvoir gaulliste en paroles et qui l'approuvent par leurs actes permanents ?

TRAVAILLEURS DES F.C.M., pendant ces semaines qui vous séparent du 4 Juin vous participerez activement à la campagne électorale, vous renforcerez les comités de soutien de la candidature Toussaint MERLE, dont l'administration de LA SEYNE, dont le rôle primordial au Conseil Général sont inséparables du Parti qu'il représente, le Parti Communiste Français qui combat pour la restauration et la rénovation de la Démocratie, le Pain, la liberté et la Paix.

ET MAINTENANT ?

DEBRE écrit au C.N.P.F. "en 1961 pas d'augmentation supérieure à 4 %.

Ceci est l'émanation même du patronat monopoliste dont DEBRE est le laquais.

Mais alors pourquoi une telle démarche ? Tout simplement pour donner des arguments au patronat.

Souvenons-nous camarades, la direction s'est souvent abritée derrière le gouvernement. Elle a déjà répondu que si elle augmentait les salaires, sans que ce soit général, le gouvernement (qui est le sien) risquait de lui lever l'aide à la construction (subvention que paient les contribuables.)

Aujourd'hui, après la lettre de DEBRE, elle s'emploiera à démontrer qu'elle a accordé 4 % et dira qu'elle ne peut faire plus.

Alors devant cette coalition patronale et gouvernementale, seule l'action unie des travailleurs peut battre en brèche un tel procédé.

Hier les travailleurs des F.C.M. ont montré qu'ils ne tenaient aucun compte de ces arrangements patron et gouvernants.

Depuis des semaines d'ailleurs ils en ont fait la démonstration par des débrayages

.../...

d'atelier ou des délégations. A la chaudronnerie, à la tôlerie, aux chars, et à la menuiserie.

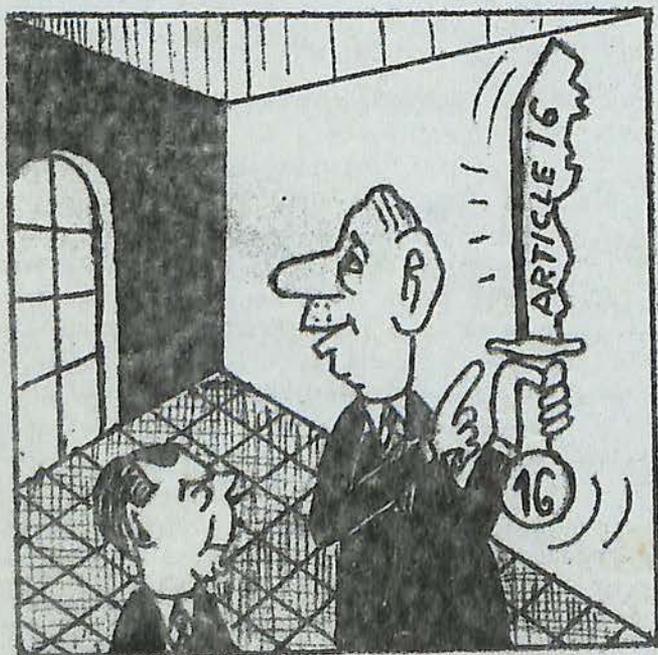
Ceci ajouté à la volonté de lutte de tous les métallos a permis aux centrales syndicales de lancer la journée nationale d'hier. Cette journée a été puissante dans toute la métallurgie ainsi qu'aux F.C.M., mais cette action ne peut suffire pour faire aboutir nos revendications.

La Direction n'a pas accordé l'augmentation pas plus qu'elle ne satisfait nos autres revendications. Aussi cette magnifique action doit être considérée comme une étape, qui va nous permettre de lutter dans les jours à venir avec plus de force encore, pour qu'aboutissent les revendications déposées par les syndicats.

Renforçons l'union qui s'est affirmée hier dans chaque atelier; bord, bureau, service et luttons jusqu'au bout pour l'augmentation des salaires, la réduction des heures de travail sans diminution de salaires, la 4e semaine de congés payés dès cette année.

*

**



LE FIL DE L'EPEE

Elle est un peu émoussée à droite, mais bien aiguisée sur la gauche !...

L'article 16 est pour qui ? Pour les factieux ? Pas du tout ! Ils sont pour la plupart en fuite et complotent encore comme hier en Espagne.

L'article 16 est dirigée contre le peuple qui s'est levé puissamment contre les factieux.

Raison de plus pour se grouper encore plus largement au sein des comités anti-fascistes qui sont constitués dans certains ateliers et pour en constituer d'autres.

Exigeons que l'article 16 soit supprimé, que les factieux soient châtiés et que les négociations s'engagent à EVIAN comme le demande le G.P.R.A. et exigeons qu'elles aboutissent.

o
o o